

LES GARDES À DOMICILE : CRÉER DU SENS ET GARDER LE LIEN



Sandy

38 ans – 3 enfants
Depuis 9 ans à la CSD



Louise

26 ans
Depuis 4 ans à la CSD



Cindy

42 ans – 4 enfants
Depuis 8 ans à la CSD



Les services d'un(e) garde à domicile s'élevaient à 5,5€/heure pour les affiliés Solidaris et 6,5€/heure pour les non-affiliés.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le service de garde à domicile ?

081/777.100 - csd.namur@solidaris.be -
www.csddnamur.be

Préparer le repas, partager un café, se balader dans le village, papoter un instant... Toutes ces petites choses du quotidien qui peuvent paraître anodines mais qui deviennent tellement rares voire impossibles lorsque la maladie, l'âge et donc la perte d'autonomie s'installent. Quand l'entourage n'arrive plus à suivre ou se fait rare, les gardes à domicile prennent le relais. De la simple présence rassurante au soutien dans les tâches du quotidien, ces oreilles attentives partagent la vie de leurs bénéficiaires le temps d'un court ou long instant, pour soulager l'entourage et épauler la personne dans le besoin. Rencontre avec Sandy, Louise et Cindy, gardes à domicile à la CSD de la Province de Namur.

AU QUOTIDIEN, EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Cindy: C'est la prise en charge physique des personnes à leur domicile : la toilette quotidienne, les changes, la mise à la toilette, les repas, les médicaments, les activités journalières. Elle peut aussi être psychologique car on peut rencontrer des personnes fortement isolées de leur famille. On est là pour les reconforter et les écouter.

Sandy: Les personnes peuvent avoir des pathologies différentes comme Alzheimer, la sclérose en plaques, la maladie de Charcot... On s'occupe aussi de personnes handicapées, de personnes âgées ou non. C'est vraiment très varié.

Louise: On nous demande souvent ce que l'on peut faire. Au quotidien, c'est une présence active, du relationnel, du dialogue. Je joue sur le confort de la personne, si elle veut se promener, parler ou avoir un petit massage, je peux le faire. Par contre je ne peux pas faire le ménage, les poussières. C'est alors une aide-ménagère qui prend le relais.

Sandy: Nous nous efforçons de garantir l'autonomie de la personne au maximum. Si elle veut faire des lessives, on laisse faire la personne mais on reste à côté d'elle et on la motive. Nous avons le temps pour qu'ils gardent leur autonomie, contrairement à une maison de repos par exemple. Nous sommes disponibles en journée et le soir, le weekend et les jours fériés.